

Titre **La réalité et les défis de la conduite en hiver**

Intro Quand on habite au Québec, la conduite sur des chaussées glacées ou enneigées est une réalité avec laquelle il faut composer. Les plus récentes statistiques du Groupement des assureurs automobiles (GAA)¹ indiquent qu'en moyenne, près de 30 % d'accidents supplémentaires se produisent en hiver. Voici quelques données et astuces de La Personnelle, l'assureur de groupe auto, habitation et entreprise de l'**Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal**, pour vous convaincre de redoubler de prudence lorsque vous prenez la route l'hiver.

S.-titre **Plus l'hiver est rigoureux, plus le risque augmente**

La loi exige que les voitures soient équipées de pneus d'hiver du 15 décembre au 15 mars. Mais malgré leur efficacité, les pneus d'hiver ne peuvent, à eux seuls, prévenir tous les accidents. À preuve, les assureurs ont traité 80 378 réclamations pour la période d'avril à septembre 2014 contre 104 374 réclamations d'octobre 2014 à mars 2015. C'est près de 24 000 réclamations de plus en saison froide.

D'autre part, les études démontrent clairement que la rigueur de l'hiver a un lien direct avec la hausse ou la baisse des sinistres. Au cours des huit dernières années, la hausse moyenne des accidents en hiver a été de 30 %. Or, selon les trois exemples suivant, on constate que les variations climatiques influencent notre bilan routier.

Année	Type d'hiver	Hausse des accidents de la route
2007-2008	Rude	Plus de 40 %
2009-2010	Clément	Près de 15 %
2011-2012	Clément	Près de 15 %

Les hivers sont difficilement prévisibles au Québec. C'est pourquoi chaque automobiliste a la responsabilité d'adapter sa conduite en fonction de cette saison.

S.-titre **Pour une conduite sécuritaire**

La glace noire et les tempêtes de neige sont deux défis que chaque automobiliste doit relever en hiver. Il n'existe pas de truc miracle pour vous aider à conduire facilement dans des conditions hivernales, mais ces quelques conseils devraient vous aider à demeurer en sécurité.

Glace noire

- **Nettoyez votre pare-brise** avant de prendre la route. La glace noire est difficile à voir, mais ce n'est pas impossible. **Allumez vos phares** si les conditions ne sont pas idéales. Un champ de vision clair est votre meilleur allié pour éviter ce danger.
- **Ralentissez dans les zones d'ombre.** Certaines parties de la route ne sont jamais au soleil, alors prévoyez les problèmes au lieu d'y réagir et diminuez votre vitesse lorsque vous traversez une zone ombragée.

- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse** (*cruise control*). Vous devez être prêt à réagir rapidement si vous rencontrez une zone de glace noire sur la route. Ne vous fiez qu'à vos propres aptitudes de conduite lorsque la chaussée est enneigée ou glacée.
- Si vous roulez sur de la glace noire, et que votre voiture **dérape**, il est important de **ne pas freiner**. Ralentissez en relâchant l'accélérateur et gardez votre volant droit afin de conserver le contrôle de votre voiture.

Tempêtes de neige

- **Ralentissez**. Sur la route, tout peut arriver en quelques secondes. Si la visibilité est réduite, donnez-vous, ainsi qu'aux autres automobilistes, un **temps de réaction supplémentaire**. Ne vous immobilisez toutefois pas complètement, car l'inertie rend la circulation plus difficile à suivre et augmente les risques de collision.
- Maîtrisez la technique de **dérapiage contrôlé**. Si vous perdez le contrôle de votre voiture durant une tempête, tournez doucement le volant dans la même direction que le dérapage jusqu'à ce qu'elle se redresse complètement.
- Laissez une **plus grande distance** entre votre voiture et les autres. Votre automobile ne réagit pas toujours comme vous le souhaiteriez lorsqu'il neige et qu'il vente. Une distance sécuritaire vous donnera la seconde supplémentaire nécessaire pour réagir si vous perdez le contrôle.

S.-titre **Expérimentez la touche Personnelle**

Pour assurer vos biens et votre tranquillité d'esprit, vous pouvez compter sur les spécialistes de La Personnelle, le plus important assureur de groupe auto, habitation et entreprise au Québec. Si La Personnelle n'est pas encore votre assureur, découvrez comment vous pourriez profiter des avantages et des économies d'une assurance de groupe en demandant une soumission dès aujourd'hui.

Visitez lapersonnelle.com/apresum composez le **1 888 476-8737**.



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

1. Source : Site Infoassurance

http://www.infoassurance.ca/fr/nouvelles/detail/129_les-collisions-augmentent-de-30-en-hiver-sur-les-routes-du-quebec

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Ces conseils sont fournis à titre purement indicatif et ne constituent ou ne remplacent pas ceux d'un expert en la matière. Toute vérification faite à la suite du présent document devra être effectuée en toute sécurité et, au besoin, être exécutée par une personne expérimentée et habilitée dans le domaine. La Personnelle, assurances générales inc. se dégage de toute responsabilité qui pourrait en découler.